

Valergues, le 27 décembre 2017



Place de l'horloge
34130 VALERGUES
tél : 04 67 86 74 80
fax : 04 67 86 36 99

Nos réf : JLB/PB/FB
Affaire suivie par Lionel ROUSSILLE
Email: lionel.roussille@valergues.com
Téléphone : 04.99.63.24.24

Objet : Lettre de consultation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le dossier de consultation concernant la procédure adaptée relative à la **REALISATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS AU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL.**

Vous trouverez ci-joint les éléments à compléter pour vous permettre de remettre votre offre.

Vous voudrez bien me retourner, dûment complétés et signés, les éléments demandés dans une seule enveloppe.

Les modalités de transmission de votre offre sont les suivantes :

- Soit par envoi en recommandé avec avis postal à l'adresse suivante:

MAIRIE DE VALERGUES
Hôtel de Ville – Place de l'Horloge
34130 VALERGUES

- Soit par remise en main propre contre récépissé à la même adresse
- Soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante:

lionel.roussille@valergues.com

Chaque candidat restera libre de choisir le mode de transmission par voie postale (ou par porteur) sur support papier.

En fin de procédure, l'offre électronique du soumissionnaire sera transformée en offre papier ce qui donnera lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les offres sont transmises en une seule fois.

Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des offres.

Dans le cas de candidatures groupées conformément le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Contenu du dossier de consultation:

Le dossier de consultation comprend les documents suivants, qui seront adressés pour répondre à la consultation:

- La présente lettre de consultation valant règlement de consultation à dater et signer par une personne qualifiée pour représenter l'entreprise,
- Le Cahier des charges techniques à dater et signer par une personne qualifiée pour représenter l'entreprise,
- L'Acte d'Engagement à compléter, dater et signer par une personne qualifiée pour représenter l'entreprise,
- Le DPGF à compléter, dater et signer par une personne qualifiée pour représenter l'entreprise.

Toutefois le candidat peut faire son offre sur devis à entête de l'entreprise en respectant l'ordre du DPGF.

- le plan constituant une des pièces du marché porté au CCTP.

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes:

- une déclaration sur l'honneur datée et signée que le candidat n'est pas en redressement judiciaire.
- une attestation d'assurance pour les risques professionnels valable pour la durée globale du marché.
- une attestation justifiant des cotisations à jour auprès des organismes (RSI, URSAF)
- une liste du personnel salarié de l'entreprise.

Délai d'exécution:

Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est fixé par l'entrepreneur mais ne pourra pas dépasser 2 Mois.

Il prendra effet à la notification de marché valant ordre de service.

Date de réunion démarrage travaux : Dès l'envoi de la notification du marché valant ordre de service. Les travaux débuteront courant mars 2018, pour se terminer impérativement fin mai 2018.

Conditions relatives au marché:

Règlements effectués sur présentation de situation travaux au maître d'ouvrage, à l'avancement des travaux.

Certificat de paiement délivré par le maître d'ouvrage jusqu'à hauteur de 95% du montant des travaux.

Retenue de garantie

Le montant de la retenue de garantie est de 5% du montant initial du marché augmenté, le cas échéant du montant des avenants. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

Le jugement des offres se fera selon les critères suivants:

- **le prix :**

L'offre la moins disant, les candidats sont informés que le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec chacun d'entre eux (3 points).

- **la valeur technique :**

De la proposition évaluée à partir des éléments suivants :

- Qualité des fiches techniques des produits et catalogues (1 point)
- Conformité aux normes françaises ou européennes (1 point)
- Démarche développement durable (1 point)
- Délais d'exécution (2 points)
- Délai de garantie et SAV (2 points)

Visite du site:

Pour des raisons d'organisation, et afin de permettre aux entreprises une connaissance des lieux affectés par les travaux, objet de la consultation, une visite peut être programmée à la demande.

Renseignements : auprès de Monsieur Lionel ROUSSILLE

Pour obtenir des renseignements techniques ou administratifs sur la présente consultation :
auprès de Monsieur Lionel ROUSSILLE

Date limite de réception des offres : Vendredi 26 Janvier 2018, à 12h00

Cette lettre de consultation tient lieu de règlement de consultation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Jean-Louis BOUSCARAIN

